



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Brest, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À BREST





L'ARRIVÉE À BREST /

◆ Un grand Centre de la Mobilité Internationale

À Brest, la Métropole et les établissements d'enseignement supérieur se sont regroupés pour créer le Centre de Mobilité Internationale (CMI de Brest) qui propose ses services aux étudiants, mais aussi aux doctorants et chercheurs étrangers.

Établissements membres du CMI Brest : UBO, ENIB, IMT Atlantique, ENSTA Bretagne, BBS, ISEN, IRD, CNRS, IFREMER.

Le CMI Brest est un guichet unique d'information et d'accompagnement qui met à votre disposition, sur rendez-vous :

- une aide aux formalités administratives.
- un accompagnement pour la constitution des dossiers de titres de séjour.
- une aide dans la recherche de logement.
- les services Euraxess pour les doctorants et chercheurs.
- une aide à la rédaction de CV pour les étudiants en recherche de stage.

Adresse : Cité Internationale, 235 cours Aimé Césaire, 29200 Brest.

Accès : bus 4 ou tramway A, arrêt Les Capucins ou téléphérique, arrêt Ateliers.

Accueil : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) et le mercredi de 9h à 12h.

Contact : 02 98 01 67 00 ou etudiant@cmibrest.fr

Site : <https://www.cmibrest.fr/fr/international-student-desk>

Pour les doctorants et les chercheurs, le CMI de Brest est également le point d'accueil pour bénéficier des services Euraxess :

Contacts : 02 98 01 67 50 ou euraxess@cmibrest.fr

◆ Les parrains

Vous pouvez être accueilli par un étudiant à Brest !

En partenariat avec la Fédération des Étudiants de Bretagne Occidentale, le CMI de Brest a mis en place, pour ses établissements membres, un dispositif d'accueil et d'accompagnement assuré par des étudiants et réservé aux étudiants, stagiaires et

doctorants européens et internationaux néo-arrivants : <https://www.cmibrest.fr/fr/students-welcome-desk/accueil-en-garea%C3%A9roport>

◆ L'accueil par la Métropole de Brest

Chaque année en septembre, la Métropole brestoise organise un temps de loisir pour accueillir ses étudiants internationaux, tels que la Nuit des Étudiants du Monde (s'inscrire au Service des Relations internationales de votre établissement).

Durant l'année universitaire, la Métropole propose également des activités sur Facebook pour les étudiants et organise des événements : *Brest Life Experience* et la *Nuit des étudiants du monde*.

◆ L'accueil dans les autres établissements de la ville

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Étudiants

> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À BREST /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Le CMI de Brest** propose de nombreuses solutions logement :

<https://www.cmibrest.fr> > étudiants internationaux > se loger à Brest.

• **Le BIJ Brest** (Bureau d'Information Jeunesse) donne également des pistes pour se loger :

<https://www.bij-brest.org> > logement

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse** située au Port de plaisance, dans un parc.

Adresse : 5 rue de Kerbriant, 29200 Brest.

Contact : 02 98 41 90 41

Site : www.aj-brest.org

• **Autres types de résidences hôtelières** : consultez toutes les possibilités d'hébergement recensées par l'Office de Tourisme de Brest :

<https://www.brest-metropole-tourisme.fr> > se loger

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de Brest**.

Adresse : 2 avenue Victor le Gorgeu, 29200 Brest (bus ligne 1 ou 2, arrêt Universités).

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Contact : 02 98 03 38 78 ou clous@crous-rennes.fr

Site du CROUS de Rennes Bretagne dont dépend le CROUS de Brest : <http://www.crous-rennes.fr>

> logement

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés** :

- quelques établissements de Brest adhèrent à Studapart, une plateforme spécialisée dans le logement privé pour étudiants : www.studapart.com

- d'autres résidences étudiantes, gérées par des organismes privés, sont aussi présentes à Brest :

- Résidence du TECHNOPOLE (02 98 31 46 50)

- Résidence LIBERTE, Résidence SAINT-LUC, Résidence RECOUVRANCE (02 98 43 69 72)

- Résidence STRASBOURG (02 98 42 62 01)

- Résidence PASTEUR (02 98 46 36 06)

- Résidence KLEY (02 30 05 10 65)

- Résidence NEMEA APPART'ETUDE (06 74 80 03 94)

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** :

- *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation :

<https://www.lacartedescolocs.fr/>

- **Living France Brest**, un site proposant des colocations spécialement destinées aux étudiants internationaux, et accessibles sans avoir de garant (utiliser le code CMIB10 pour obtenir 10% de réduction sur votre réservation de logement) :

<https://blog.livin-france.com/villes/brest>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org/fr > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

vous propose d'évaluer vos droits :

3230 ou www.caf.fr

LES DÉPLACEMENTS À BREST



Vous pouvez prendre le train pour arriver à Brest qui est relié à Paris par le TGV Atlantique (8 liaisons par jour à partir de la gare Montparnasse en 4h15) :

<https://www.sncf.com/fr>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau Bibus avec 19 lignes de bus, une ligne de tramway et un téléphérique urbain : <https://www.bibus.fr/>

Pour des trajets dans la région ou dans la France entière, prenez les trains régionaux : <https://www.ter.sncf.com/bretagne>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :

- local : <https://www.ouestgo.fr/>

- national : <https://www.blablacar.fr/ride-sharing/brest/>



Pour être plus autonome, louez un vélo (traditionnel ou électrique) grâce aux offres Vélocibus et Vélozef : <https://www.bibus.fr> > se déplacer > nos modes de transport

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Bretagne Occidentale, membre du CMI Brest, un service est dédié aux étudiants en situation de handicap :

<https://www.univ-brest.fr> > vie de campus > centre de santé > nos prestations à Brest > handicap et aménagements

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Brest.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire pour des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) de Brest qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Adresse : SUMPPS, 13 rue de Lanrédec, 29200 Brest.

Contact : 02 98 01 82 88 (prendre rendez-vous).

Site : <https://www.univ-brest.fr/> > vie de campus > centre de santé

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

S'ASSURER

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

- **le BIJ de Brest** (Bureau d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages : <https://www.bij-brest.org/>
- **le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/rechercher-un-job-etudiant/recherche-par-crous/crous-rennes/brest-29>
- **Informez-vous aussi auprès du «Career center»** de votre établissement

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.



LES SORTIES À BREST /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'**Université de Bretagne Occidentale** de Brest, un Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose une quarantaine d'activités : <https://www.univ-brest.fr/suaps>

• À Brest, vous pouvez aussi trouver un choix varié d'équipements pour pratiquer un sport (même nautique), en consultant le site de la Ville de Brest : <https://www.brest.fr> > au quotidien > bouger, se divertir

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante). À l'Université de Bretagne Occidentale, le Service de la vie étudiante propose une liste d'associations :

<https://www.univ-brest.fr/deve> > vie étudiante > vie associative > liste des associations étudiantes
- consultez les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Brest propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus : <https://www.brest.fr> > au quotidien > bouger, se divertir > culture

• À l'**Université de Bretagne Occidentale**, le Service culturel propose sa propre programmation et offre des tarifs réduits pour des spectacles et cinémas en ville : <https://www.univ-brest.fr> > vie de campus > culture

On compte notamment à Brest Métropole :

- 4 cinémas (et bientôt un 5^e !) avec des salles multiples, dont un cinéma d'Art et d'Essai : les Studios. Tarifs étudiants à la séance ou à l'abonnement.
- 3 musées, 2 Centres de Culture Scientifique, dont Océanopolis, et 1 Conservatoire botanique. Accès gratuit ou à tarif réduit pour les étudiants.
- 16 salles de spectacle, dont le Quartz, première scène nationale de France pour sa fréquentation publique.

- une quinzaine de librairies, dont une grande institution, la Librairie Dialogues.
- 13 médiathèques, dont 8 en réseau implantées dans les différents quartiers de la métropole : <https://biblio.brest.fr>

Pour découvrir l'offre à destination des étudiants, rendez-vous sur :

www.brest-life.fr > Etudier et réussir - Votre vie étudiante à Brest
www.brest.fr > Au quotidien > Bouger, se divertir > Culture
www.univ-brest.fr > Vie du campus > Culture
www.brestculture.fr/

Grâce à sa politique d'animation et de valorisation de son patrimoine, **la Ville de Brest a obtenu en 2017 le label Ville d'art et d'histoire.**

À Brest, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le grand quotidien régional, Le Télégramme**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel de l'Office de Tourisme de Brest :

<https://www.brest-metropole-tourisme.fr> > sortir, bouger > agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- La rade de Brest, une grande baie de 180 km², l'une des plus grandes rades du monde.
- La rue de Siam, rue commerçante de Brest, avec une perspective sur la rade.
- Le cours Dajot, belle promenade aménagée au XVIII^e siècle.
- Océanopolis, une vitrine de la vie dans les océans avec ses aquariums géants où vivent 1 000 espèces différentes, un endroit unique en Europe.
- Le pont de Recouvrance, pont levant, et le quartier des Capucins.
- Le musée national de la Marine, situé dans le vieux château de Brest.
- Le musée des Beaux-Arts de Brest, reconstruit et inauguré en 1968.
- Les plages du Pays de Brest, et notamment la plage du Moulin Blanc, l'une des plus animées, accessible par le bus urbain.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Brest :

<https://www.brest-metropole-tourisme.fr/> > découvrir

- Les Ateliers des Capucins, ancien site iconique de la construction navale devenu un lieu populaire de culture et d'innovation, auquel on accède en survolant la Penfeld en téléphérique.
- L'ancien port de commerce, lieu idéal des soirées entre amis.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

- Festival Désordre, performances et expérimentations sonores et visuelles mêlant danse et musique (tarifs étudiants).

FÉVRIER

- Astropolis, le festival techno qui enfièvre Brest (édition d'été en juillet).
- Festival Longueur D'ondes, festival de la radio et de l'écoute.

MARS

- Dans' Fabrik, festival de danse.
- Riding Indoor Show, festival des sports urbains.

AVRIL

- Le Printemps des sonneurs, un événement festif et gratuit mettant en avant la culture bretonne et ses instruments typiques.
- Les Renc'Arts Hiphop, carrefour des arts urbains.

MAI

- Foire aux croûtes à Saint-Martin (expositions, concerts et animations).

JUIN

- La Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET

- La Rade en fête, pendant 10 jours, animations dans les ports de la rade.
- Astropolis, les Fêtes marines internationales de Brest, tous les 4 ans, avec des bateaux du monde entier, des animations, des spectacles, des défilés et des parades.

AOÛT

- Les Jeudis du Port, manifestation gratuite, rendez-vous artistique, festif et convivial de l'été (concerts, spectacles de rue et animations sur les quais).
- Les Ateliers des capucins, expos, animations, soirées, festivals.

SEPTEMBRE :

- **La Nuit européenne des chercheurs**, rencontres entre chercheurs et grand public.
- Brest en bulle, rencontres brestoises de la BD.
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement. .
- Brest culture Sport, le rendez-vous 100% sports de la rentrée.

OCTOBRE :

- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.
- La Fashion Week aux Capucins, un équilibre entre défilés, expositions, initiations et échanges avec les créateurs et enseignants brestoises.
- L'Atlantique Jazz festival, créations musicales actuelles, jazz, improvisations, rythmes africains (tarifs réduits).

NOVEMBRE :

- **La Nuit des étudiants du Monde**, un événement incontournable de la rentrée universitaire pour les étudiants internationaux.
- Festival européen du film court de Brest.
- Deus'ta, 2 jours de fête pour la langue et la culture bretonne en Finistère.

DÉCEMBRE :

- Festival No Border, festival populaire des musiques du monde (tarifs étudiants).
- Noël aux Capucins et marchés de Noël.

Composez votre programme en consultant l'agenda culturel de l'Office de Tourisme de Brest www.brest-metropole-tourisme.fr > sortir, bouger > agenda ou le très complet www.brestculture.fr.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Brest métropole :

215 000 habitants

2^e métropole de Bretagne

Pays de Brest :

30 000 étudiants

dont **3 100** étudiants
internationaux

Université de Bretagne Occidentale :

25 000 étudiants,

dont **1 900** étudiants étrangers,

50 Unités de recherche,

1 500 enseignants-chercheurs
et **760** doctorants



Brest, en bonne position des villes françaises où il fait bon vivre et étudier (palmarès du magazine L'Étudiant), très appréciée pour ses initiatives d'accueil des étudiants et son coût de la vie parmi les moins chers

RÉGION BRETAGNE, 8^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (13 000 étudiants internationaux)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/bretagne-418>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org